

A notre sollicitation, les quatre listes se sont prononcées sur le devenir de ces œuvres dans le DL du 29 décembre 2019 et nous les en remercions, comme citoyens.

La démarche du collectif entamée il y a deux ans (hors période électorale !) est **une démarche purement et uniquement citoyenne de participation à la démocratie municipale**. Et il semble aujourd'hui pertinent de questionner chaque liste sur les questions que les citoyens jugent essentielles pour eux, concernant leur vie dans la cité. Cette demande émane de citoyens intéressés par l'art contemporain et soucieux des deniers publics, car des œuvres existent à Valence et que ne pas les utiliser reviendrait à gaspiller l'argent des contribuables qui a servi à les acquérir. Cette action est soutenue par tous les enseignants, inspecteurs, conseillers pédagogiques d'arts plastiques qui ont rédigé des projets autour de ces œuvres (exposition, médiation culturelle, ..) pour en faire profiter les élèves de tous niveaux, de l'école élémentaire au lycée et jusqu'à l'ESAD de Valence.

La tentative du maire sortant de « politiser » cette action est donc sans lien avec la réalité, et parmi les adeptes de l'artothèque, il y a de nombreux partisans de son bord politique. Même au sein du collectif, toutes les tendances politiques sont représentées, y compris celle du maire sortant, et seul un des membres actifs figure sur la liste LREM, et un autre a eu jadis sa présence sur une liste électorale chez les Verts.

Nous déplorons avec consternation que cette action démocratique soit qualifiée de « chantage pré-électoral » par le maire sortant. Nous considérons, et les républicains de droite également, qu'il est sain et souhaitable que les citoyens votent en connaissance des questions qui se posent à eux.

L'utilité sociale d'un service d'artothèque est une évidence pour les communes qui en sont dotées, au même titre que les bibliothèques. L'art nourrit l'esprit humain, comme la littérature, et l'intérêt d'une artothèque est le même que celui d'une bibliothèque ! Rappelons que tout le monde éducatif autour des arts plastiques est demandeur d'utiliser ces œuvres.

L'étude diligentée par le maire sortant s'est effectuée en milieu très restreint, autour de son équipe, et sans tenir compte du projet élaboré par le collectif et de la demande citoyenne, et surtout sans en avoir discuté avec les premiers concernés, à savoir les professionnels de la médiathèque réduits au silence sur ce sujet par leur tutelle. Les villes dotées d'artothèque font un constat très positif sur le service public d'artothèque, et notre ville est une des rares à l'avoir fermé ! Le ministère de la Culture favorise clairement l'émergence d'actions locales (Voir le rapport n°2017-35 écrit par Erik Orsenna et Noël Corbin, pour le ministère de la Culture). Le déménagement de la médiathèque est une excellente occasion de remettre en route ce service, avec une surface accrue dans le nouveau site de Latour Maubourg, et une capacité de rangement et d'exposition adaptée.

Après quelques entretiens avec l'équipe municipale sortante, aucune piste de travail n'a été évoquée. Un courrier d'un technicien nous demande au contraire d'abandonner toute idée d'utilisation de ces œuvres.

Sur l'aspect financier, il est clair que le collectif n'a pas vocation à gérer un tel service, ni les moyens matériels et humains, alors que la municipalité dispose de tous les leviers d'action. Par ailleurs, le montant du coût évoqué par le maire sortant est outrageusement exagéré, car un seul emploi suffirait amplement à faire fonctionner ce service et même à temps plein, le salaire annuel et les charges n'atteignent pas la moitié du montant mentionné dans l'article. La perte de cette collection, par sa mise au placard, constitue, elle, une perte de plusieurs centaines de milliers d'euros.

Nous regrettons l'attitude de l'équipe sortante sur ce sujet de l'artothèque, et nous devons avouer notre surprise. Avec un tel potentiel, une telle richesse de 756 œuvres, nous nous attendions à un engouement, et une adhésion au projet solide présenté, et consultable sur le site www.artotheque-valence.fr. L'artothèque peut constituer un phare,

une vitrine de l'animation culturelle à Valence. Si nous comprenons que les questions de budget soient importantes, elles sont à mettre en regard d'autres dépenses. A titre d'exemple, la rotation polluante d'un bolide de F1 Renault, un dimanche de printemps sur les boulevards, a coûté au contribuable l'équivalent du budget annuel de fonctionnement de l'artothèque pour tous les enfants de l'agglomération notamment, et tous les publics. De plus, le budget semble dérisoire au regard de celui engagé pour la nouvelle médiathèque dans son ensemble !

Nous ne comprenons pas le blocage autour de cette artothèque, alors même que le maire sortant termine son article par ses actions pour l'art contemporain... !! Car même si certaines œuvres manquent, d'après des témoignages de citoyens, cela ne constitue pas à nos yeux un problème. Il est simplement nécessaire que l'inventaire actuel soit rendu public aux usagers contribuables.

Nous remercions les listes qui se sont engagées à mettre en route ce service, simple et peu coûteux, et nous renouvelons notre demande à l'équipe sortante. L'essentiel est que ces œuvres vivent, pour le grand bien de tous, quelque soit le résultat des élections. Les amateurs d'art n'ont pas de couleur politique préférentielle ! L'art est à tous ! Et comment justifier le gaspillage d'autant d'argent public en laissant ces œuvres mordre la poussière ?

Nous donnons rendez-vous aux candidats ou à leurs adjoints à la Culture le mardi 4 février à 18h30 au café associatif « Cause Toujours » rue Gaston Rey à Valence, pour discuter de l'action culturelle dans l'agglomération.